

**Tableau résumé d'informations administratives et économiques
Programme d'assurance stabilisation de revenus agricoles (ASRA) – Productions animales
Veaux d'embouche (VEE)**

Période d'assurance : du 1^{er} janvier au 31 décembre

Poids de vente : (kg/veau)

- 2023 : 321,2
- 2024 : 321,2

Calendrier de paiement :

- Juillet : 50 %
- Décembre : 75 %
- 30 avril : paiement final

Année d'assurance		2023 (Final)	2024 (Final)
Revenu stabilisé	\$/kg veau vendu	8,5518	8,7791
	\$/vache	2 296,09	2 357,11
Revenu stabilisé ajusté (Agri-investissement) ¹	\$/kg veau vendu	8,4516	8,6637
	\$/vache	2 270,00	2 326,13
Prix du marché	\$/kg veau vendu	6,1515	7,3248
	\$/vache	1 651,62	1 966,65
Compensation totale	\$/kg veau vendu	2,3031	1,3389
	\$/vache	618,38	359,48
Répartition de la compensation	\$/kg veau vendu	75 %	75 %
	\$/vache	25 %	25 %
Compensation par unité assurée	\$/kg veau vendu	1,7273	1,0042
	\$/vache	154,60	89,87
1 ^{re} avance	\$/kg veau vendu	Juillet 2023 1,6099	Juillet 2024 0,0000
	\$/vache	143,24	0,0000
2 ^e avance	\$/kg veau vendu	Déc. 2023 0,0000	Déc. 2024 0,7186
		0,0000	62,53
Paiement final	\$/kg veau vendu	Avril 2024 0,1174	Avril 2025 0,2856
	\$/vache	11,36	27,34
Total versé à ce jour	\$/kg veau vendu	1,7273	1,0042
	\$/vache	154,60	89,87
Compensation résiduelle	\$/kg veau vendu	0,000	0,0000
	\$/vache	0,000	0,00
Contribution totale ASRA	\$/kg veau vendu	1,1959	0,9581
	\$/vache	313,44	250,11
Répartition de la contribution	\$/kg veau vendu	75 %	75 %
	\$/vache	25 %	25 %
Contribution par unité assurée	\$/kg veau vendu	0,8969	0,7186
	\$/vache	78,36	62,53
1 ^{re} retenue	\$/kg veau vendu	Juillet 2023 0,9821	Juillet 2024 0,0000
	\$/vache	86,22	0,0000
2 ^e retenue	\$/kg veau vendu	Déc 2023 0,000	Déc. 2024 0,7186
	\$/vache	0,000	62,53
3 ^e retenue	\$/kg veau vendu	Avril 2024 -0,0852	0,0000
	\$/vache	-7,86	0,0000
Contribution acquittée à ce jour	\$/kg veau vendu	0,8969	0,7186
	\$/vache	78,36	62,53
Contribution résiduelle	\$/kg veau vendu	0,0000	0,000
	\$/vache	0,00	0,00
Nombre d'adhérents		1926	1772
Unités compensables	kg veau vendu	23 965 011	19 837 857
	vache	116 242	105 478
Unités cotisables	kg veau vendu	23 965 011	19 837 857
	vache	116 242	105 478

Remarques

- Les montants de compensation calculés dans le cadre du programme complémentaire ASRA doivent être diminués des montants octroyés individuellement en vertu du programme Agri-stabilité.
- La Financière agricole du Québec décline toute responsabilité quant à l'utilisation de ces prévisions.

Mise à jour des prévisions de compensation : 2 mai 2025

Direction principale du développement des programmes en assurance

¹ Le revenu stabilisé est ajusté à la baisse pour tenir compte de l'intervention d'autres programmes. Toutefois, les taux de contribution sont réduits du tiers des montants correspondant à ces ajustements. L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable aux programmes Agri-investissement.